

---

Extrait du registre des délibérations de l'assemblée générale de la section des Gravilliers (Paris) qui invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 11 thermidor an II (29 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Extrait du registre des délibérations de l'assemblée générale de la section des Gravilliers (Paris) qui invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 11 thermidor an II (29 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 626;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1982\\_num\\_93\\_1\\_24656\\_t1\\_0626\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24656_t1_0626_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 21/07/2021

dus à sa bonne foy. Eclairé par la Convention Nationale en masse, Il est et sera toujours prêt. L'intrigue et les intrigants passeront, mais la vertu du peuple restera.

Des monstres sortis du sein de la Convention, abusant de leurs talents et d'une confiance usurpée, avoient formé le complot le plus affreux, mais le génie qui protège la France l'a préservée de leurs noirs attentats. Voilà donc encore une victoire sur la tyrannie !

ainsi, c'est par des mouvements perfides, aussitôt détruits que conçus, que la République s'affermira de plus en plus. Oui ! Tout ce qui s'oppose à la marche sublime de la Révolution rentrera et doit rentrer dans le néant.

Les Coups portés au vrai républicain, sont autant d'aiguillons pour son courage.

Citoyens Représentants, nous venons applaudir à vos travaux, à votre courage. Les applaudissements du peuple sont au-dessus de tous les éloges ! La Section de Marat en masse vous invite avec toute la France à rester à votre poste jusqu'à ce que la République soit partout triomphante.

et vous, tyrans coalisés contre un peuple vertueux, qui veut être libre, apprenez partout ce qui vient de se passer; que la République française est impérissable et que vous serez vaincus, anéantis et dissipés comme la poussière.

Paix aux chaumières, guerre aux tyrans ! Vive la République Vive la Convention !

LAMBERT (*présid.*), LECRIVAIN (*v<sup>e</sup> présid.*),  
 RANEC (*secrét.*), POIM (?) (*secrét.*).

## g

[La Sect<sup>n</sup> de l'indivisibilité [en] ass<sup>ée</sup> g<sup>ale</sup> permanente, à la Conv.; s.d.] (1)

### Législateurs

C'est dans les tems orageux que l'on connoît les Républicains constants à suivre les vrais principes. Aussi la Section de l'indivisibilité n'at-elle pas hésité à reconnoître en vous le point central de l'union intime qui doit resserrer entre eux les hommes vraiment dignes d'être libres. Jamais les circonstances n'ont été plus critiques, puisque des hommes pervers avoient abusé de leurs talents, pour égarer le peuple.

heureux 100 fois, heureux le moment où le génie de la Liberté inspirant votre sagesse, a présidé aux décrets qui ont terrassé et abatu les tirans orgueilleux.

Déjà leur tête est tombée sous le glaive redoutable de la loi. périssent ainsi tous les monstres, qui comme eux, voudroient méconnoître la puissance du peuple souverain.

Cête faction impie et criminelle, effrayée de la juste fermeté et des mesures que vous avez prises pour maintenir l'ordre et la tranquillité publique, se voit réduite à la honte, compagne inséparable du crime.

Les citoyens de la section viennent vous féliciter de votre fermeté inébranlable à défendre les droits du peuple. ils jurent de dévoiler avec courage tous les individus qui, se couvrant du manteau du patriotisme, s'écarteroient des devoirs du vrai Républicain.

ils vous renouvellent le serment qu'ils ont fait de verser tout leur sang pour l'exécution de vos Décrets, et de faire un rempart de leurs corps, à la Représentation nationale qu'ils sauront toujours respecter

La Section de L'indivisibilité est debout. Elle vous assure qu'elle y restera jusqu'à ce que tous les traitres soient punis et que la Convention Nationale lui indique la conduite ultérieure qu'elle doit tenir.

MAILLOT (*présid.*), CAMPISTRON (*vice-secrét.*),  
 DELATERRE (*secrét.*).

## h

[Extrait du reg. des délibér. de l'ass<sup>ée</sup> g<sup>ale</sup> du 11 therm. II de la sect<sup>n</sup> des Gravilliers (1)]

Représentant d'un peuple libre, fier sans doute du titre glorieux que ce peuple immense vous a confié, il ne reste à vos désirs que celui de l'affranchir des gennes dont il étoit environné; il est à sa conoissance que des intriguants, sous les dehors les plus précieux (*sic*) avoit eue la folle idé de les vouloir réduire à l'esclavage; le contre-coup de leurs traysons c'est fait ressentir dans le sanctuaire des Loix; et de suite, C'est glisée jusque dans l'ame de nos magistrats infidelle; vous avez opposé la force des pouvoirs que nous vous avons confié; et la force nationale étant venue à votre apui, vous les avez anéanti; ils ont disparu, ces chefs monstrueux, sous le fer des loix : Continuez, représentant, à travaillé pour faire triomphé la nation; Et compté sur le dévouement de son cœur et de ses forces; c'est le veux sincère des Républicain de la Section des gravilliers

TOURNOI (*présid.*), SEURAT (*secrét. ad'hoc*),  
 PIOT (*secrét. greffier*)

## i

[La Sect<sup>n</sup> de la fraternité à la Conv.; s.d.] (2)

Graces soient rendues à l'Eternel dont l'impénétrable providence veille sur la République française.

Graces à vous, Pères de la Patrie, dont la persévérance courageuse vient de démasquer, dans le sein de la Convention, les nouveaux Catilina qui, sous les apparences de la vertu et de la popularité, vouloient de nouveau enchaîner leurs concitoyens et établir leur infame domination sur l'anéantissement de la Liberté. Le Glaive de la Loi les a frappés. que leurs noms s'effacent de notre mémoire, ou, s'ils ne peuvent être plongés dans un éternel oubli, que ces scélérats servent d'exemple à tous les monstres dévorés de la soif de l'ambition.

(1) C 314, pl. 1257, p. 45; *J. Mont.*, n° 94, p. 776-777; *J. Sablier*, n° 1468. Mention in *C. univ.*, n° 942; *M.U.*, XLIII, 199; *J. Jacquin*, n° 733.

(1) C 314, pl. 1257, p. 41.

(2) C 314, pl. 1257, p. 39; *J. Mont.*, n° 94, p. 776-777.